

# COMMUNIQUE DE PRESSE



## Observatoire toulousain des Pratiques Policières

*Toulouse, le 25 mars 2024*

### **Qui sont ces civils armés sans aucune identification policière ?**

Le mercredi 11 octobre 2023, Le Conseil d'Etat a ordonné au ministère de l'intérieur de rendre effective l'obligation faite aux forces de l'ordre de porter leur matricule d'identification en intervention appelé RIO (référentiel des identités et de l'organisation) et de le rendre réellement visible. Le Conseil d'Etat a donné douze mois au ministère pour se conformer à sa décision.

Un RIO visible est donc une obligation incontournable lors d'une intervention sur la voie publique. Il en est de même en ce qui concerne le brassard Police, tout aussi obligatoire lors d'une intervention.



Or, ce samedi 09 mars 2024, un homme en civil est apparu sur le trottoir du boulevard de Strasbourg au départ de la Manifestation « Palestine », arme de poing à la ceinture, sans aucune identification. Ni brassard, ni RIO. Accompagné de quatre personnes, elles, sans arme apparente, il s'est déplacé recherchant visiblement un individu soupçonné d'avoir provoqué un incident avec des personnels TISSEO.

Pendant quelques minutes, cet individu a arpenté le trottoir sans que rien ne puisse donner l'information à quiconque qu'il s'agissait bien d'un fonctionnaire de police.

*Toulouse le 09 mars 2024*



Saix le 01 Mars 2024

*(D'autres photos ou vidéos sont également disponibles)*

De même, à Saix, lors de différentes observations des pratiques policières autour de la mobilisation contre l'A69, notamment le 1<sup>er</sup> mars, nous avons noté la présence de « civils » dans les rangs des gendarmes. Ces « civils » dont un armé, certains visages partiellement dissimulés, se sont impliqués dans les opérations de « maintien de l'ordre » en renfort des gendarmes, interpellant un manifestant, en interceptant d'autres. Parmi eux, un seul porte un brassard rouge et prend des photos.

Si l'on peut le supposer, rien ne permet de savoir avec certitude qu'ils sont policiers alors qu'en tout état de cause, ils évoluent et agissent en tant que tels librement parmi eux.

Ce comportement, outre qu'illégal, est particulièrement inquiétant. Ces pratiques doivent cesser !

**C'est pourquoi :**

- **Nous dénonçons la présence d'individus en civil, parfois armés dans nos rues, sur nos territoires, intervenant dans les opérations de « maintien de l'ordre » ;**
- **Nous demandons que les brassards et RIO ne soient négligés en aucune circonstance, conformément à la loi ;**
- **Nous demandons au préfet qu'il rappelle fermement aux autorités policières de faire respecter sans aucune exception ces règles d'identification des forces de l'ordre sur la voie publique.**

**Contact presse : 06 70 49 62 76**